

Contrat de Plan Etat – Région : un investissement record de plus de 4,4 milliards d’euros pour financer les projets de nos territoires

Pascal MAILHOS, Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, et Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ont présenté, ce vendredi 7 octobre, le prochain Contrat de Plan Etat – Région (CPER) aux côtés des 12 Départements de la région. L’Etat et la Région investiront plus de 4,4 milliards d’euros pour financer les projets de nos territoires. Dans le Département de la Drôme, présidé par Marie-Pierre MOUTON, cela représente plus de 225 millions d’euros d’investissements.

Ce CPER 2021 – 2027 est un record : jamais il n’y aura eu un investissement aussi important sur les grands projets portés par nos territoires. **4,4 milliards d’euros – à parts égales entre l’Etat et la Région** – permettront de financer les projets inscrits au sein du volet territorial du CPER, présenté ce jour.

Ce CPER est le fruit de 18 mois de concertation avec les Départements, les EPCI, les communes et les acteurs économiques de la région. Il répond à plusieurs objectifs :

- **Aménager le territoire** en finançant des équipements sportifs, des voies vertes, des établissements culturels, des aménagements touristiques, etc. ;
- **Soutenir l’activité économique pour créer des emplois** en misant sur l’industrie, l’innovation, la recherche, les énergies décarbonées et l’agriculture ;
- **Préparer l’avenir**, notamment via le volet ESRI du CPER, présenté également ce jour, et des infrastructures à destination de nos jeunes générations.

Concernant le volet ESRI (Enseignement supérieur, recherche et innovation) du CPER : **Plus de 386 millions d’euros** seront dédiés aux projets de l’enseignement supérieur, de la recherche de l’innovation (**225 millions d’euros de la part de l’Etat, 160,67 millions d’euros de la part de la Région**). Ils seront répartis comme suit :

- Plus de 55 millions d’euros pour les sites universitaires de Clermont-Ferrand ;
- Près de 208 millions d’euros pour les sites universitaires de Lyon – Saint-Etienne ;



- Plus de 83 millions d'euros pour le pôle universitaire de Grenoble Alpes Valence ;
- Près de 40 millions d'euros pour les sites de Savoie – Mont-Blanc.

Des projets pour nos territoires :

Depuis 1 an et demi, l'Etat, la Région, les Départements et l'ensemble des acteurs concernés ont œuvré, ensemble, pour identifier des projets nécessaires pour le développement de nos territoires. C'est ce qu'incarne ce nouveau CPER et les projets qu'il comporte.

Pour le département de la Drôme, présidé par **Marie-Pierre MOUTON**, **225,47 millions d'euros** seront investis via ce CPER. Plusieurs projets, identifiés en lien étroit avec le Conseil départemental, les EPCI et les communes du territoire, bénéficieront de cet investissement record :

- Aménagement de la véloroute Montélimar – Dieulefit
- Construction d'un nouveau gymnase à Romans-sur-Isère
- Plan d'aménagement et de valorisation des Châteaux de la Drôme (Château de Grignan, Château de Montélimar, Château de Suze la Rousse)
- Rénovation et extension du musée de la Résistance de Vassieux en Vercors
- Aménagement de l'Île verte de Montélimar
- Investissements pour le Palais de l'animation à la Cartoucherie à Bourg-lès-Valence
- Rénovation du théâtre de Bourg-lès-Valence
- Valorisation des « sublimes routes du Vercors »
- Création d'un SPA thermal et réhabilitation thermes de Montbrun-les-Bains
- Soutien au développement des mobilités douces, à travers le "vélo du quotidien" et le cyclotourisme
- Développement de la grotte Mandrin à Malataverne
- Création du palais de la foire de Romans
- Réhabilitation du stade Pompidou à Valence
- Investissements pour la Cité de l'Escalade à Valence
- Requalification du port de plaisance de Donzère



Lyon, le 7 octobre 2022

Page 3 / 3

- Développement du village AFPA de Romans-sur-Isère pour les métiers du cuir et du luxe
- Développement d'un lieu d'hébergement pour artistes en résidence au tiers-lieu « La gare à coulisse »
- Soutien au Pôle universitaire UCLY
- Soutien aux projets d'irrigation du Tricastin Sud, de Haute Provence Rhodanienne, de Mollans-sur-Ouvèze, de Bigary et développement de la Plaine d'Eymeux
- Projets d'investissements dans les Petites Villes de Demain et les contrats région ville moyenne
- Rénovation urbaine (ANRU) : intervention sur le tissu urbain et contrats locaux
- Aides aux communes rurales
- Investissements pour améliorer la sécurité dans les communes
- Déploiement du très haut débit (THD) en dehors des zones couvertes par les opérateurs privés

Le CPER sera présenté à l'Assemblée plénière du Conseil régional les 20 et 21 octobre prochains avant une signature officielle. Concernant les volets métropolitains en cours de finalisation, ils seront présentés et adoptés ultérieurement. Enfin un avenant mobilité est prévu en 2023.

